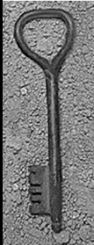




**ATELIER DE PRÉPARATION  
À LA DEMANDE DE  
PROMOTION**

**Février 2015**

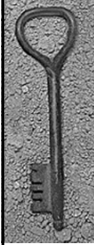


**LES VISÉES DE L'ATELIER**

- ◆ Présenter les modalités en lien avec la demande de promotion
- ◆ Permettre aux professeurs de planifier le moment de leur demande de promotion
- ◆ Se familiariser avec le processus (organisation et contenu du dossier, préparation à l'entrevue)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

2

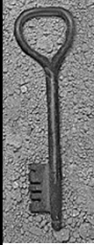


**CONTENU DE LA SÉANCE**

- ◆ Pourquoi un atelier sur la promotion?
- ◆ Que représente la promotion?
- ◆ Quand présenter une demande de promotion?
- ◆ Attentes institutionnelles: la convention collective et les critères de promotion
- ◆ Quelques statistiques

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

3



**CONTENU DE LA SÉANCE**

- ◆ La préparation du dossier
- ◆ L'entrevue avec le comité
- ◆ Questions/échanges

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

4

## Deux liens incontournables



<http://www4.uqo.ca/direction-services/gestion-academique/guide-promotion.asp>

<http://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/secretariat-general/criteres-promotion.pdf>

## QUE REPRÉSENTE LA PROMOTION?



## Que représente la promotion

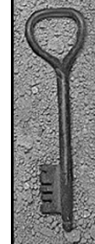


- ◆ La promotion est un passage **NON-AUTOMATIQUE** d'une catégorie salariale à l'autre (clause 22.06)
- ◆ Les passages automatiques:
  - ✓ Du **5<sup>ème</sup> échelon de la catégorie I** au **1<sup>er</sup> échelon de la catégorie II** (du 6<sup>ème</sup> I au 2<sup>ème</sup> II et ainsi de suite)
  - ✓ Du **9<sup>ème</sup> échelon de la catégorie II** au **5<sup>ème</sup> échelon de la catégorie III** (pour les détenteurs d'un Ph.D. ou diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle)
  - ✓ Pour les professeurs ayant obtenu la permanence: du **9<sup>ème</sup> échelon de la catégorie II** à la **catégorie III dont le traitement est égal ou immédiatement supérieur au traitement dans la catégorie II après avancement** (clause 22.05)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

7

## Que représente la promotion



- ◆ La promotion est un passage **NON-AUTOMATIQUE** d'une catégorie à l'autre (clause 22.06)
- ◆ Deux possibilités de promotion:
  - ✓ Du **5<sup>ème</sup> échelon de la catégorie II** au **1<sup>er</sup> échelon de la catégorie III** (du 6<sup>ème</sup> II au 2<sup>ème</sup> III et ainsi de suite)
  - ✓ Du **5<sup>ème</sup> échelon de la catégorie III** au **1<sup>er</sup> échelon de la catégorie IV** (du 6<sup>ème</sup> III au 2<sup>ème</sup> IV et ainsi de suite)
- ◆ Il s'agit d'une reconnaissance institutionnelle du mérite du professeur, qui se traduit par une augmentation de salaire
- ◆ Titre/statut: **professeur agrégé à la catégorie III** et **professeur titulaire à la catégorie IV** (lettre d'entente numéro 3)

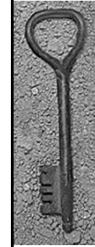
Atelier promotion  
SPUQO, 2015

8



## QUAND PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PROMOTION?

Quelques stratégies pour prendre la bonne décision et bien s'y préparer



## Quand présenter une demande de promotion?

- ◆ En fonction de sa classification actuelle (est-on loin du passage automatique dans sa catégorie)
- ◆ En fonction de la planification de sa tâche annuelle (a-t-on des dégagements de recherche/intégration? A-t-on obtenu un financement externe? A-t-on des responsabilités administratives?)
- ◆ En examinant si c'est préférable de faire une demande de passage de la catégorie II à la catégorie III, ou attendre d'être éligible pour le passage de la catégorie III à la IV – les mêmes réalisations ne peuvent être utilisées plus d'une fois

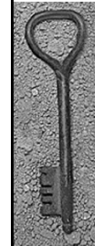
Atelier promotion  
SPUQO, 2015

10



## ATTENTES INSTITUTIONNELLES

Convention collective  
Critères de promotion  
Mécanisme de calcul



## La convention collective

### 22.07 Promotions

- ◆ 1. Le professeur qui est éligible à une promotion telle que définie à la clause 22.06.2 a) et b) et qui désire changer de catégorie doit avoir présenté avant le **1er novembre** une demande de promotion au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (lettre d'entente – pas nécessaire d'envoyer une lettre à la direction du département)
- ◆ 2. Le dossier de promotion, préparé par le professeur aux fins de l'étude de sa demande de promotion par le comité de promotion, doit couvrir la période qui fait l'objet d'évaluation pour fins de promotion soit, selon le cas, la période qui s'est écoulée depuis l'entrée du professeur à l'Université ou la période qui s'est écoulée depuis la dernière promotion obtenue.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

12

### La convention collective



- ◆ Le dossier de promotion du professeur ainsi que, le cas échéant, les commentaires de l'assemblée départementale eu égard à la demande de promotion du professeur doivent avoir été reçus par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 15 mars
- ◆ Le comité de promotion est composé de cinq (5) membres: deux (2) représentants du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, deux (2) représentants désignés par l'ensemble des directeurs de départements (professeurs) et une (1) personne d'une université extérieure à l'Université, choisie par les quatre (4) personnes prévues au présent paragraphe. Cette personne agit à titre de président du comité et transmet au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche la recommandation du comité.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

13

### La convention collective



- ◆ Le comité de promotion procédera à l'étude des dossiers entre le 1er et le 30 avril. La recommandation du comité pourra être :
  - ✓ a) la progression normale. Dans un tel cas, le comité doit accompagner sa recommandation des motifs à l'appui de sa décision;
  - ✓ b) le passage d'une catégorie à l'autre selon les règles de la clause 22.06.2 a) et b)
- ◆ La décision du comité de promotion est finale et sans appel.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

14

### La convention collective



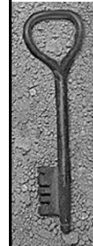
- ◆ Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe le professeur de la décision du comité de promotion au plus tard le 30 avril.
- ◆ Dans le cas d'une demande de promotion refusée, un délai de deux (2) ans doit s'écouler avant que le professeur puisse soumettre à nouveau une demande de promotion. Exceptionnellement, une demande de promotion pourra être présentée l'année subséquente si le pointage obtenu est égal ou supérieur à **34** et que le dossier compte des réalisations additionnelles significatives.
- ◆ Les critères de promotion sont élaborés par la commission des études et adoptés par le conseil d'administration.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

15

### Les critères de promotion

#### PRINCIPES



- ◆ La promotion sanctionne un **mérite particulier** dans la contribution qu'un professeur a apportée dans l'accomplissement de sa tâche, telle qu'approuvée et évaluée par l'Université
- ◆ La promotion marque l'atteinte d'un haut niveau de compétence et d'un degré élevé d'accomplissement de la fonction professorale
- ◆ Ces critères s'appliquent de la même façon pour les deux types de promotion (passage de II à III et de III à IV)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

16

### Les critères de promotion



- ◆ La permanence est préalable à l'obtention de la promotion.
- ◆ Il incombe au professeur d'établir la pondération de chacune des composantes de sa tâche pour la période faisant l'objet de l'évaluation aux fins de la promotion. La pondération de chacune de composantes est exprimée en pourcentage; la pondération doit refléter le temps consacré à chacune des composantes et elle doit concorder avec les pondérations déclarées dans les sommaires des réalisations pour la période visée.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

17

### Le mécanisme de calcul



- ◆ Les dossiers sont évalués sur une note de **50**
- ◆ La note de « passage » (obtention de la promotion) est de **35**
- ◆ Chaque membre du comité évalue individuellement chaque composante (sur 50)
- ◆ Une moyenne est calculée. La note la plus basse et la note la plus élevée sont éliminées *s'il y a un écart de plus de 10 points entre les membres et si un consensus n'est pas atteint*
- ◆ Cette moyenne est multipliée par le pourcentage moyen de chaque composante de la tâche

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

18

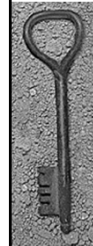
### LA PRÉPARATION DU DOSSIER DE PROMOTION



Exigences

Quelques conseils sur l'organisation du dossier

### Exigences

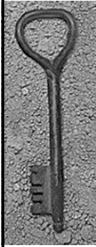


- ◆ <http://www4.uqo.ca/direction-services/gestion-academique/guide-promotion.asp>
- ◆ Le texte de 25 pages doit démontrer que la contribution particulière à l'Université mérite une reconnaissance formelle en tenant compte :
  - ✓ des critères de promotion adoptés;
  - ✓ du bilan des réalisations présentées à chacune des évaluations passées;
  - ✓ du bilan des résultats des évaluations passées.

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

20

### Les exigences

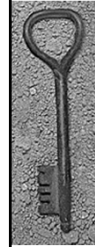


- ◆ Le texte est très important, car il est possible que les membres du comité ne lisent pas systématiquement tous les documents déposés dans le dossier qui accompagne le texte (ex. sommaires de réalisation)
- ◆ Il faudra **METTRE EN ÉVIDENCE** les productions pour chacune des composantes de la tâche et s'assurer que ces dernières d'une part, reflètent le pourcentage qui a été accordé et d'autre part, sont d'un haut niveau
- ◆ Il va de soi que tous les documents auxquels on fait référence dans son texte doivent se trouver dans le dossier déposé au décanat de la gestion académique

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

21

### L'organisation du dossier

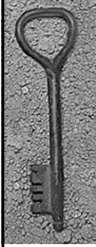


- ◆ **Pour la préparation du texte:**
  - Introduction et table des matières
  - Tableau synthèse des pondérations pour chaque composante de la tâche et de la **MOYENNE** pour chaque composante pour toute la période évaluée
  - Bilan des évaluations antérieures
  - Description des réalisations dans chaque composante de la tâche, en mettant en évidence pourquoi les réalisations dépassent ce qui est attendu d'un professeur « normal » dans le secteur d'appartenance (discipline)
  - Il ne faut pas oublier que le comité examine des dossiers qui proviennent de plusieurs secteurs

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

22

### L'organisation du dossier

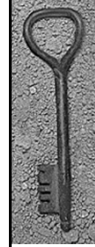


- ◆ **Pour la préparation du texte – quelques idées:**
  - Pour la composante enseignement, on peut demander au module de fournir la moyenne de l'évaluation de la prestation d'enseignement (pour situer sa propre moyenne)
  - Pour la composante « recherche », il faudrait aussi inclure les demandes de subvention qui n'ont pas été obtenues et (si pertinent) leur classement
  - Une attention particulière devrait être portée aux réalisations en administration pédagogique et en services à la collectivité; elles sont peut-être plus difficiles à être mises en évidence

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

23

### L'organisation du dossier

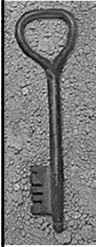


- ◆ **Pour les documents qui l'accompagnent:**
  - ◆ Avoir un sommaire du contenu du dossier peut être très aidant pour les membres du comité
  - ◆ Annexer au texte des tableaux synthèse (en fonction de ce sur quoi on veut mettre l'accent: liste des subventions obtenues, liste des plus importantes publications, nombre d'étudiants de cycles supérieurs diplômés, prix obtenus, etc.)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

24

### L'organisation du dossier



- ◆ **Pour les documents qui l'accompagnent:**
  - Dresser une liste de l'ensemble de documents par composante
  - Annexer au texte les éléments les plus importants du dossier
  - Si possible avoir un système de classification pour que le comité puisse rapidement trouver un document (exemple: sections numérotées par type de document)
  - Rassembler toutes les lettres de remerciement (participation à des comités institutionnels et autres; évaluation de demandes de subvention, articles, etc.)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

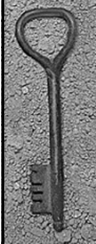
25

### L'ENTREVUE AVEC LE COMITÉ



Quelques conseils

### L'entrevue avec le comité

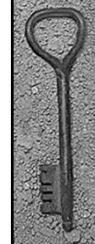


- ◆ Le comité est composé de cinq personnes: deux représentants du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, deux représentants désignés par l'ensemble des directeurs de départements (professeurs dont aucun collègue de leur département ne présente de demande) et une personne d'une université extérieure à l'Université, qui agit à titre de président
- ◆ Il est impossible de prédire la dynamique entre ces membres

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

27

### Entrevue avec le comité

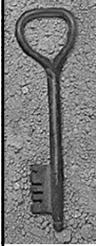


- ◆ Le comité examine tous les dossiers et a une vue d'ensemble sur toutes les demandes
- ◆ On ne devrait pas présupposer, parce que on juge son dossier exceptionnel, que le comité va avoir la même appréciation
- ◆ Il serait utile de préparer une courte présentation (3-4 minutes) sur les principaux éléments de son dossier de promotion – comme si on répondait à la question: « *pourquoi méritez-vous une promotion?* »

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

28

### L'entrevue avec le comité



- ◆ On peut essayer d'anticiper des questions à partir des éléments de son dossier
- ◆ Ne pas être surpris si les questions amènent à tester la « solidité » du dossier (par exemple: « *pourquoi vous méritez une promotion et pas vos collègues* »)
- ◆ Il faut bien connaître son texte (identifier par des « *post-it* » les pages qui contiennent les plus importantes informations, afin de s'y retrouver rapidement)

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

29

### L'entrevue avec le comité



- ◆ Se mettre en valeur, sans paraître arrogant
- ◆ Situer ses accomplissements par rapport à un professeur « normal » (moyen) de son secteur et aussi de l'UQO
- ◆ Il faudrait mettre en évidence le « mérite particulier » du dossier
- ◆ *Ne pas paraître surpris des questions*

Atelier promotion  
SPUQO, 2015

30



### QUESTIONS/ÉCHANGES